

La FOIRE DE PRINTEMPS vous présente le Trophée Gustave, *projet porté par les Foires de France*

Pour ce premier rendez-vous de la Foire de Printemps (17 au 21 mars 2022 au Parc des Expositions de Montpellier), le Trophée Gustave sera présenté pour la première fois au grand public. Explications et précisions ci-dessous.

Foires de France dévoile son nouveau projet

Foires de France se lance dans un nouveau challenge ambitieux, celui de devenir la plateforme de référence pour les produits et services innovants français dédiés au grand public. Ce lancement s'accompagne de la création du **Trophée Gustave** et prochainement de la **plateforme digitale « Gustave, La Plateforme d'Innovations Foires de France »**.



Pourquoi « Gustave » ?

Le nom déjà. En hommage à une icône française de l'innovation, Gustave Eiffel qui participa lui-même à l'une des toutes premières foires, l'Exposition Universelle en 1889... Avec le succès qu'on lui connaît !

L'origine du projet. Un constat partagé par les foires partenaires. Les visiteurs des Foires de France ont soif de nouveauté, d'innovations, de talents. Ça tombe bien ! Les territoires regorgent de ces innovateurs talentueux.

Comment fonctionne le Trophée Gustave ?

Concrètement, chaque Foire participante, adhérente à la **Charte Foires de France** lance en amont de son événement un appel à projets pour sélectionner une quinzaine de produits et services grand public locaux innovants. Les candidatures se feront directement via les sites Internet de chaque Foire.

- Les **sélectionnés** pourront exposer leurs créations gratuitement pendant 3 jours sur un espace dédié au « Trophée Gustave » au sein de la Foire. Ils bénéficieront ainsi d'une belle vitrine

auprès du grand public et des médias. Puis, un jury, composé d'experts locaux, élira le gagnant de chaque Foire et les visiteurs sélectionneront le coup de cœur du public.

- Seconde étape pour le **gagnant local**, il participera gracieusement à 3 autres Foires de France engagées dans le dispositif pour présenter son produit/service à un public encore plus large. Le **coup de cœur du public** sera quant à lui présent sur la prochaine édition de la foire dans laquelle il aura été primé.
- Enfin, un **gagnant** sera élu par un jury national. Ce dernier profitera d'une couverture promotionnelle et médiatique régionale et nationale conséquente, permise grâce à la forte notoriété des Foires de France.

Et la plateforme en ligne dans tout ça ?

Foires de France accompagnera prochainement ces rendez-vous physiques par le lancement d'une **Plateforme digitale** rendant accessible à tous, toute l'année, les nombreuses innovations sélectionnées grâce au Trophée.

Gustave, un concept pour prendre de la hauteur

Grâce au projet **Gustave**, les acteurs de l'innovation retenus profiteront d'une forte visibilité locale voire nationale via le réseau Foires de France.

Les Foires partenaires, quant à elle, renforcent leur attractivité et se modernisent en s'appuyant sur les talents et savoirs faire de chaque région.

Les foires participantes sont :

- Foire de Printemps de Montpellier,
- Foire de Nantes,
- Foire de Tours,
- Foire Internationale de Bordeaux,
- Foire de Marseille,
- Foire de Printemps d'Orléans (à partir de 2023)
- Foire-Exposition de Clermont-Cournon (à partir de 2023).

La Foire de Printemps sera la première foire à accueillir le Trophée Gustave. Elle lance son appel à projets pour les candidats d'Occitanie souhaitant présenter leurs produits ou leurs services innovants à destination du grand public.

Le dossier de candidature (à retourner avant le 4 février) et toutes les précisions sont à retrouver sur : <https://www.foiredeprintemps-montpellier.com/exposer/le-trophee-gustave/>



unimev
UNION FRANÇAISE DES METIERS DE L'ÉVÉNEMENT

A propos de Foires de France, une marque UNIMEV : Parce que les Foires sont les événements incontournables de leur région, elles ont décidé d'affirmer leur ADN et leur professionnalisme en créant la marque collective « Foires de France ». Sur l'intégralité des Foires organisées en France, 30

d'entre elles ont choisi d'adhérer à la Charte Foires de France et s'engagent ainsi à respecter près de 80 critères qui définissent une manifestation organisée dans les règles de l'art. La priorité des organisateurs de Foires est d'offrir à leurs exposants et à leurs visiteurs une place de commerce unique avec à la clé, une expérience mémorable riche en découvertes et en interactions humaines. « Foires de France » est à ce jour un réseau de 30 foires rayonnant sur tout le territoire. Elles rassemblent chaque année + de 5 millions de visiteurs et + 25 000 entreprises exposantes dont environ 2 000 exposants étrangers (hors contexte de crise).

CONTACT COMMUNICATION / PRESSE
CAROLINE DARZACQ - MOINEAU
TÉL. : 04 67 17 69 55
MAIL : CDARZACQ@SPL-OCCITANIE-EVENTS.COM

17-21 MARS 2022
PARC DES EXPOSITIONS
DE MONTPELLIER

FOIREDEPRINTemps-MONTPELLIER.COM  